

Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois- Pôle opérationnel-  
Service de l'eau-assainissement  
11-13 place Gambetta  
62170 MONTREUIL-SUR-MER  
Téléphone : 03-21-06-66-66



**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE  
DISTRIBUTION D'EAU POTABLE**

**EXERCICE 2018**

## **Préambule :**

L'eau est un bien commun. Le service de distribution d'eau potable (SDEP) de la CA2BM a pour vocation d'œuvrer quotidiennement dans l'intérêt de tous.

Cette compétence, fixée par l'arrêté préfectoral du 30 novembre 2016, est facultative. Elle a été prise par la CA2BM au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le SDEP est un service public à caractère industriel et commercial qui fonctionne 7j/7 et 24h/24 365 jours par an grâce à des équipes d'astreinte.

## **Présentation du SDEP :**

Le service de la CA2BM est issu de la fusion de 13 structures dont :

- Les eaux du Touquet
- La ville d'Etaples
- La ville de Verton
- Le SIVU de Camiers
- Le SDEP de la ville de Berck-sur-Mer
- Le SDEP de la ville de Montreuil-sur-Mer
- Le SDEP de la ville de Neuville-sous-Montreuil
- Le syndicat intercommunal de Beutin
- Le syndicat intercommunal de St Josse
- Le syndicat intercommunal de Widehem
- Le syndicat intercommunal de la Bimoise
- Le syndicat intercommunal de Conchil-le-Temple
- Le syndicat intercommunal du plateau de Campigneulles.

Ce qui représente 56 177 abonnés, 6 563 400 m<sup>3</sup> pompés et 4 881 820 m<sup>3</sup> vendus soit un rendement moyen de 74.4 %.

Pour remplir ses missions, le service de l'eau intègre de nombreux métiers.

Pour produire l'eau destinée à la consommation et assurer la continuité de service : agents de maintenance et électromécaniciens.

Pour distribuer l'eau aux abonnés et assurer la continuité de service : terrassiers, fontainiers, magasiniers, opérateurs en recherche de fuite, surveillants de travaux.

Pour assurer la gestion des abonnés et de suivi de la qualité de l'eau : Releveurs de compteurs, chargés de clientèles, contrôleurs qualité.

Ce qui représente 29 agents qui œuvrent au SDEP de la CA2BM.



Le service est chargé d'approvisionner en permanence l'ensemble des 46 communes desservies sur le territoire de la CA2BM, ce qui représente 67 393 habitants desservis. La CA2BM mène en régie propre les missions de distribution d'eau sur 40 des 46 communes de son territoire : Airon-Notre-Dame, Airon-Saint-Vaast, Attin, Beaumerie-Saint-Martin, Berck-sur-Mer, Bernieulles, Beutin, Brexent-Enocq, Campigneulles-les-Grandes, Campigneulles-les-Petites, Colline-Beaumont, Conchille-Temple, Cormont, Ecuire, Estrée, Estréelles, Frencq, Groffliers, Hubersent, Inxent, La Calotterie, La Madelaine-sous-Montreuil, Lefaux, Lépine, Longvilliers, Maresville, Montcavrel, Montreuil-sur-Mer, Nempont-Saint-Firmin, Neuville-sous-Montreuil, Rang-du-Fliers, Recques-sur-Course, Saint-Aubin, Saint-Josse, Sorrus, Tigny-Noyelle, Tubersent, Waben, Wailly-Beaucamp et Widehem.

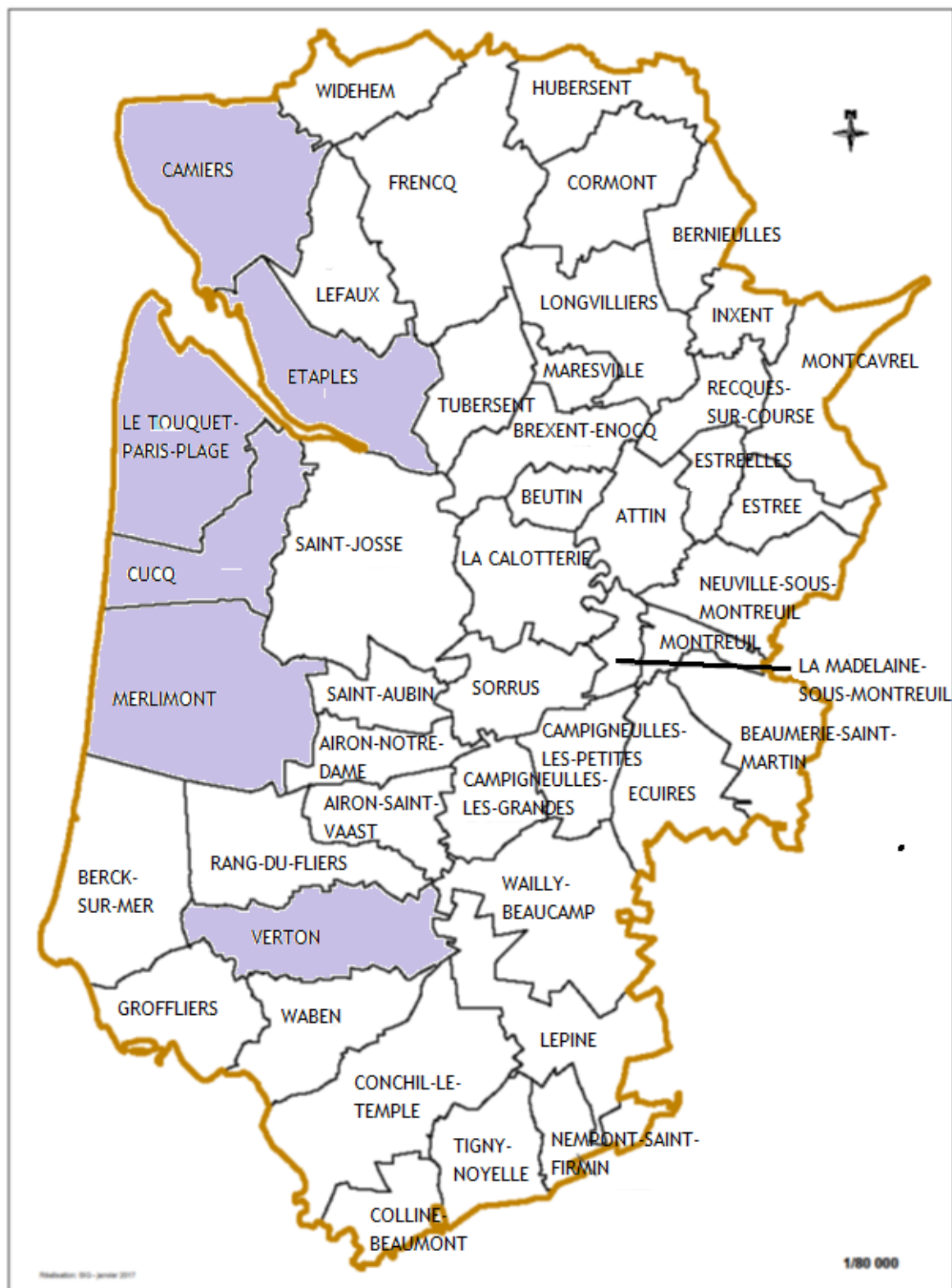
La distribution d'eau sur les communes de Camiers, Le Touquet, Etaples-sur-Mer, Merlimont, Cucq et Verton est effectuée en affermage par Véolia Eau.

Chaque contrat est individuel avec des durées et des dates de fin de contrat différentes :

- Camiers : 09 août 2024
- Cucq et Merlimont : 31 décembre 2025
- Verton : 08 juillet 2025
- Etaples : 01 juillet 2022
- Le Touquet : 02 février 2035.

En annexe 1, les rapports sur la qualité de service de Véolia Eau.

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DES 2 BAIES EN MONTREUILLOIS

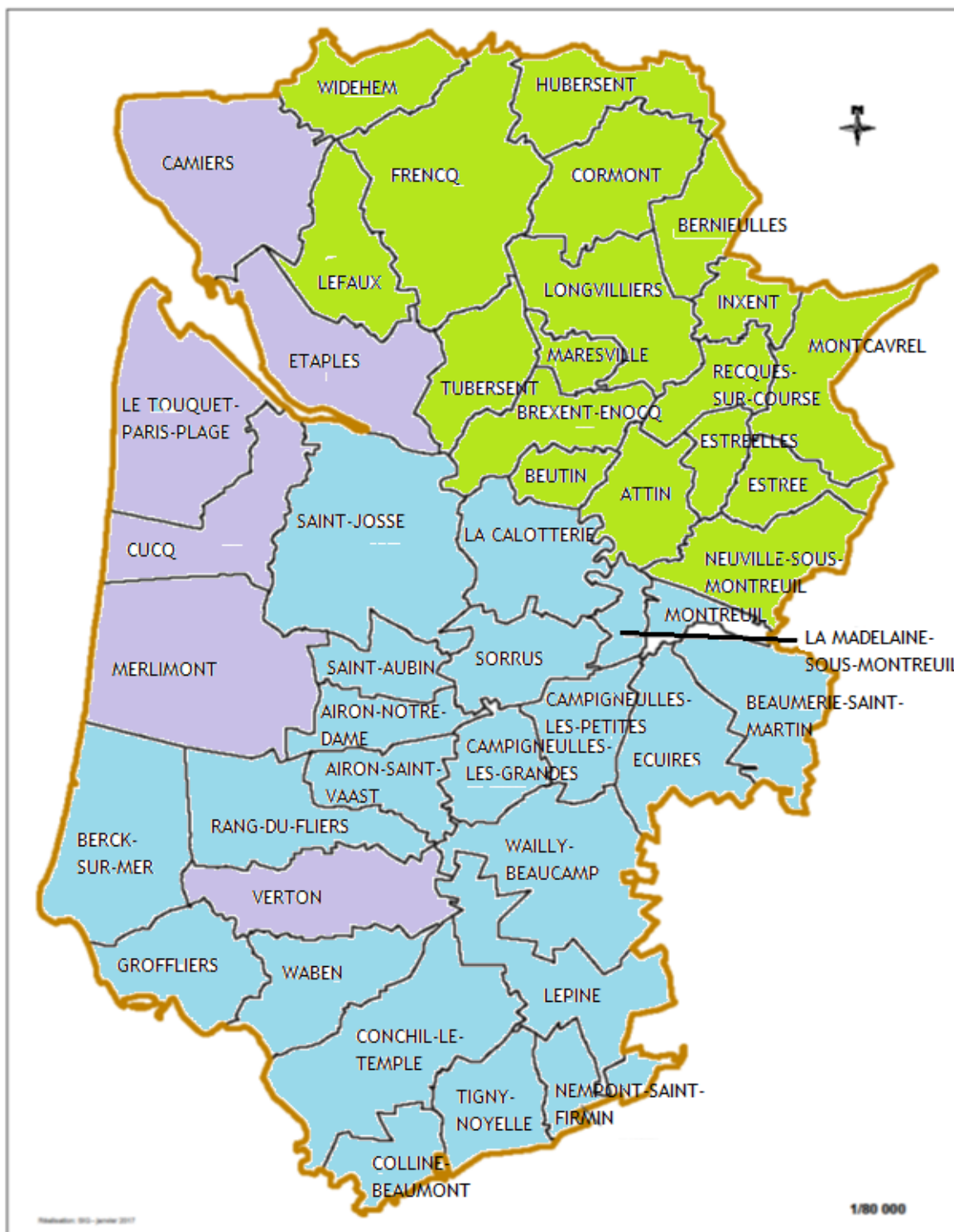


 Communes en affermage

Le SDEP, sur les communes en régie, a organisé son fonctionnement en deux zones :

- Zone Nord dont les locaux techniques sont situés à RECQUES-SUR-COURSE.
- Zone Sud dont les locaux techniques sont situés à BERCK-SUR-MER.

### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DES 2 BAIES EN MONTREUILLOIS



Zone Sud

Communes en affermage

Zone Nord

Le public est accueilli du lundi au vendredi :

- . au siège de la CA2BM : 11-13 place Gambetta à MONTREUIL
- . au 459 rue de l'Impératrice à BERCK-SUR-MER.

de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

En régie, le service de distribution d'eau potable est responsable de la production de l'eau, de son transport et de sa distribution.

Il assure également la facturation aux abonnés et garantit sa conformité aux normes de qualité.

### La production de l'eau :

L'eau consommée par les habitants est prélevée sur 9 sites de pompage.  
L'eau est pompée dans la nappe de la craie.

### Le champ captant d'AIRON-SAINT-VAAST :

4 forages alimentent les communes de Berck-sur-Mer, Rang-du-Fliers, Airon-Notre-Dame, Airon-Saint-Vaast en régie ainsi que la commune de Verton qui est en affermage, ce qui représente 11 780 abonnés en régie.

Chaque forage possède une pompe de 200 m<sup>3</sup>/h.

1 856 781 m<sup>3</sup> ont été pompés en 2018, soit une diminution 81 773 m<sup>3</sup> par rapport à 2017.

La DUP est de 3 000 000 m<sup>3</sup>/an.

### Le champ captant de SORRUS :

Un puit alimente les communes de Sorrus, la Calotterie, Campigneulles-les-Grandes, une partie de Campigneulles-les-Petites et Wailly-Beaucamp.

Le pompage est réalisé par 2 pompes de 46 m<sup>3</sup>/h.

Ce qui représente 1 425 abonnés.

210 203 m<sup>3</sup> ont été pompés en 2018, soit une diminution de 75 252 m<sup>3</sup> par rapport à 2017.

La DUP est de 120 000 m<sup>3</sup>/an.

### Le champ captant de CONHIL-LE-TEMPLE :

Un forage alimente les communes de Conchil-le-Temple, Tigny-Noyelle, Waben, Groffliers, Colline-Beaumont et Nempont-Saint-Firmin.

Le pompage est réalisé par 2 pompes de 100 m<sup>3</sup>/h.

Ce qui représente 1 742 abonnés.

127 185 m<sup>3</sup> ont été pompés en 2018, soit une augmentation de 32 755 m<sup>3</sup> par rapport à 2017.

La DUP est de 360 000 m<sup>3</sup>/an.

Un maillage avec le S.I. de Machy (Somme) permet d'acheter 130 617 m<sup>3</sup>/an afin de diminuer le taux de nitrate.

### Le champ captant de SAINT-JOSSE :

Un forage alimente les communes de St-Josse et St-Aubin. Ce forage a été réceptionné début 2017, il remplace celui de Saint-Aubin qui n'était plus protégeable.

Le pompage est réalisé par 2 pompes de 40 m<sup>3</sup>/h.

Cela représente 735 abonnés.

109 168 m<sup>3</sup> ont été pompés en 2018.

La DUP est de 140 000 m<sup>3</sup>/an.

Le bâtiment a été entièrement repeint intérieur et extérieur.

### Le champ captant de NEUVILLE-SOUS-MONTREUIL :

2 forages alimentent la commune de Neuville-sous-Montreuil.

Cela représente 341 abonnés.

Chaque forage possède 1 pompe dont 1 de 90 m<sup>3</sup>/h et 1 autre de 100 m<sup>3</sup>/h.

27 049 m<sup>3</sup> ont été pompés en 2018, soit une diminution de 4 163 m<sup>3</sup> par rapport à 2017.

La DUP est de 250 000 m<sup>3</sup>/an.

Le bâtiment a été entièrement repeint intérieur et extérieur, l'armoire électrique a été rénovée.



### Le champ captant de BEAUMERIE-SAINT-MARTIN :

Un puit alimente les communes de Montreuil, Beaumerie-Saint-Martin, Ecuire, une partie de Campigneulles-les-Petites et la Madelaine-sous-Montreuil.

Cela représente 2 419 abonnés.

Le pompage est réalisé par 2 pompes de 90 m<sup>3</sup>/h.

Ce champ captant n'est pas protégé, il n'y a pas de DUP.

415 539 m<sup>3</sup> ont été pompés en 2018, soit une diminution de 4 094 m<sup>3</sup> par rapport à 2017.

Le bâtiment a été entièrement repeint intérieur et extérieur.  
Des anciens forages d'essai seront rebouchés en 2019.

### Le champ captant de LE TURNE :

Un forage alimente les communes de Widehem, Hubersent, Cormont, Lefaux, Bernieulles et le hameau de Le turne (Frencq) ainsi que les communes de Lacres et Halinghen du S.I. de Widehem.

Ce forage a été réceptionné début 2017 en remplacement des champs captant de Cormont (improtégé) et de Lefaux (problème d'étiage en période estivale).

Cela représente 697 abonnés.

Le pompage est réalisé par 2 pompes de 75 m<sup>3</sup>/h.  
175 570 m<sup>3</sup> ont été pompés en 2018.

La DUP est de 750 000 m<sup>3</sup>/an.

### Le champ captant de MARESVILLE :

Un forage alimente les communes de Beutin, Attin, Maresville, Tubersent, Brexent-Enocq et Longvilliers.

Cela représente 1 641 abonnés.

Le pompage est réalisé par 3 pompes de 95 m<sup>3</sup>/h.

260 158 m<sup>3</sup> ont été pompés en 2018, soit une diminution de 565 m<sup>3</sup> par rapport à 2017.

La DUP est de 400 000 m<sup>3</sup>/an.

### Le champ captant d'ESTRELLES :

Un puit alimente les communes d'Estrée, Estréelles, Inxent, Montcavrel et Recques-sur-Course ainsi que Clenleu et Alette du S.I. de la Bimoise.

Cela représente 767 abonnés.

Le pompage est réalisé par 4 pompes dont 2 de 18 m<sup>3</sup>/h et 2 de 25 m<sup>3</sup>/h.

La DUP est de 360 000 m<sup>3</sup>/an.

173 679 m<sup>3</sup> ont été pompés en 2018, soit une augmentation de 60 979 m<sup>3</sup> par rapport à 2017.

Ce qui fait pour les communes gérées en régie, un prélèvement de 3 355 332 m<sup>3</sup> dans la nappe de la craie.

Toute la production d'eau potable est automatisée. Un service d'astreinte 7j/7, 24h/24 est prévu de tous dysfonctionnements. Ils réparent en régie où se font accompagner par des entreprises intervenant par des marchés à bons de commande.

La production de l'eau est traitée au chlore gazeux sur tous les captages sauf celui de St-Josse.

En effet, nous avons choisi un processus d'électrolyse du sel qui produit du chlore, ce qui évite une manipulation de chlore gazeux.

Sur les autres sites, le chlore est fourni par Gazechim (après marché public). Nous avons en permanence :

- 5 Bouteilles de 49 kg
- 7 Bouteilles de 30 kg.

40 bouteilles ont été chargées en 2018.

2 systèmes de traitement ont été rénovés en 2018 (celui d'Airon -Saint -Vaast avec le remplacement des têtes et des pompes de chloration et celui de Beaumerie).

L'ensemble des sites étant en télégestion séparée, nous avons commencé en 2018 à unifier la télégestion. Les sites d'Airon, de Beaumerie, de Neuville et de Saint Josse sont sur une télégestion centrale gérée par le service production. Les autres sites seront intégrés au fur et à mesure des travaux réalisés.

La production de l'eau est gérée par le service production-entretien dont le rapport d'activité est joint en annexe 2.

3 champs captant font l'objet d'une opération de reconquête de la qualité de l'eau suite aux dépassements des concentrations en nitrates ou pesticides rencontrés :

- Champ captant du Rombly (voir rapport de Véolia Eau du Touquet)
- Champ captant de Conchil-le-Temple
- Champ captant d'Airon-Saint-Vaast. Un essai d'agriculture biologique a été réalisé par Monsieur DELATTRE (agriculteur) sur les terres situées au droit des forages afin de connaître les rejets d'azote après culture.

### La distribution de l'eau :

Avant d'être amenée au robinet des abonnés, l'eau est stockée dans 21 réservoirs ou châteaux d'eau de volumes différents :

#### Stockage

- RANG DU FLIERS : Réservoirs de 1 600 m<sup>3</sup> en 2 cuves  
Réservoir de 1 500 m<sup>3</sup> en 1 cuve  
Réservoirs de 700 m<sup>3</sup> en 2 cuves pour le CHAM.
- BERCK-SUR-MER : château d'eau du Stade de 1 500 m<sup>3</sup> en 2 cuves  
Château d'eau du Bois Magnier de 2 500 m<sup>3</sup> en 2 cuves.
- CONCHIL-LE-TEMPLE : château d'eau de 500 m<sup>3</sup> en 2 cuves.
- SORRUS : château d'eau de 300 m<sup>3</sup> en 2 cuves.
- CAMPIGNEULLES-LES-PETITES : château d'eau de 300 m<sup>3</sup> en 2 cuves.
- ECUIRES : château d'eau de 800 m<sup>3</sup> en 2 cuves.
- NEUVILLE-SOUS-MONTREUIL : 2 réservoirs dont 1 de 160m<sup>3</sup> et 1 de 200m<sup>3</sup>
- ST-JOSSE : réservoir de 250 m<sup>3</sup> en 2 cuves
- MARESVILLE - LONGVILLIERS : réservoir de 600 m<sup>3</sup> en 2 cuves
- HUBERSENT : réservoir de 60 m<sup>3</sup> en 2 cuves
- LE TURNE : réservoir de 600 m<sup>3</sup> en 2 cuves
- WIDEHEM : réservoir de 400 m<sup>3</sup> en 2 cuves
- BERNIEULLES : réservoir de 100 m<sup>3</sup> en 2 cuves
- ESTREELLES : réservoir de 200 m<sup>3</sup> en 2 cuves
- CORMONT : réservoir de 100 m<sup>3</sup> en 2 cuves
- FRENCQ : réservoir de 100 m<sup>3</sup> en 2 cuves
- BEUTIN : réservoir de 500 m<sup>3</sup> en 2 cuves
- LEPINE : Château d'eau de 200 m<sup>3</sup>

Ce qui représente 12 570 m<sup>3</sup> de stockage.

Les 2 réservoirs de Rang-du-Fliers ceux de Neuville et celui de Saint-Josse ont été repeints à l'extérieur par le service production-entretien.

Une maîtrise d'œuvre pour la rénovation du château d'eau d'Ecuires va être lancée en 2019.

#### Distribution

Un réseau de 453 km de conduites assure le transport et sa distribution jusqu'aux abonnés.

Le diamètre des réseaux va de 40 à 450.

La nature des matériaux est la fonte grise, la fonte ductile, le PVC, le PEHD et l'amiante ciment.

2 728 296 m<sup>3</sup> ont été distribués en 2018 par le biais de 22 352 compteurs dont 5 % sont équipés de radio relève (communes rurales).

Cela représente un rendement moyen de 79.06 %.

Le volume moyen distribué par jour et par abonnés en régie est de 334 l.

En 2018 :

La distribution est gérée par le service réseau

Des conduites (environ 1 000 ml) ont été renouvelées sur Conchil le temple, Berck sur mer, Montreuil sur mer et Saint Josse.

Des prélocalisateurs de fuites ont été installés sur Montreuil sur mer afin de trouver des fuites et augmenter le rendement.

2071 interventions d'urgence en régie ont été réalisées dont 350 avec terrassement

Sur les 350 interventions avec terrassement, 292 ont été effectuées par entreprise (Véolia et Sade sur marché à bons de commande), le détail est donné ci-après :

Attin : 14, berck : 135, montcavrel : 2, tubersent : 14, waben : 4, groffliers : 11, ecuires : 4, la calotterie : 7, colline beaumont : 1, beaumerie : 7, rang du fliers : 43, brexent enocq : 2, conchil le temple : 9, montreuil : 10, tigny noyelle : 4, wailly beaucamp : 13, sorrus : 5, saint josse : 20, airon saint vaast : 1, campigneulles les grandes : 5, saint aubin : 8, nempont saint firmin : 1, widehem : 3, estreelles : 6, frencq : 5, beutin : 3, cormont : 1, longvilliers : 4, inxent : 1, hubersent : 1, neuville sous montreuil : 1, campigneulles les petites : 1, recques sur course : 1

Pour réaliser les travaux, 350 Déclarations de travaux ont été lancées et 77 Avis de Travaux Urgents.

Nous avons répondu à 386 Déclarations de Commencement de Travaux.

A la demande des abonnés, nous avons réalisé 131 nouveaux branchements dont 2 sur attin, 43 sur berck sur mer, 1 sur bernieulles, 4 sur beutin, 1 sur campigneulles les grandes, 2 sur campigneulles les petites, 3 sur conchil le temple, 1 sur cormont, 4 sur ecuires, 1 sur frencq, 9 sur groffliers, 3 sur la calotterie, 1 sur montreuil sur mer, 21 sur rang du fliers, 5 sur sorrus, 12 sur saint aubin, 2 sur tigny noyelle, 2 sur tubersent, 10 sur wailly beaucamp, 2 sur waben, 1 sur widehem et 1 sur colline beaumont.

Afin de garantir un approvisionnement à long terme en quantité à l'ensemble des usagers de la CA2BM et de réduire les fuites sur des réseaux vétustes, différents travaux sont prévus pour 2019

- Remplacement de la conduite et des branchements route départementale à wailly beaucamp,
- Remplacement des branchements rue de Montreuil à Neuville sous montreuil,
- Interconnexion entre montreuil et neuville et pose d'un débitmètre,
- Remplacement des branchements rue du haut banc à Berck sur mer,
- Remplacement des branchements dans diverses communes en amont des travaux de voiries (Etaples, Montreuil, Frencq...),
- Interconnexion entre airon saint vaast et campigneulles les grandes avec pose d'un débitmètre,
- Interconnexion entre berck et groffliers avec pose d'un débitmètre,
- Interconnexion entre les deux réservoirs de Rang du fliers,
- Interconnexion entre la calotterie et la madeleine,
- Pose de débitmètre sur la commune de wailly beaucamp

### Qualité

Afin de garantir en permanence la qualité de l'eau distribuée et d'assurer la conformité aux normes françaises et européennes, un contrôle sanitaire est exercé par l'ARS sous différentes formes :

- Inspections des installations
- Contrôles des mesures sanitaires mis en œuvre
- Réalisation d'un programme d'analyse de la qualité de l'eau par un laboratoire indépendant (cf. rapport de l'ARS en 2018 en annexe 3).

L'eau sur le champ captant d'AIRON-SAINT-VAAST ayant des problèmes de qualité, une usine de traitement est prévue.

Une étude de faisabilité a été réalisée en 2018, les nitrates et pesticides peuvent être traitées, la dureté peut être baissée.

En 2019, une Assitance à Maitrise d'Ouvrage et une maîtrise d'œuvre, aboutissant sur un dossier de consultation des entreprises, seront réalisées.

### La facturation de l'eau :

Le prix de l'eau est composé de 4 rubriques distinctes

- Part fixe annuelle pour la CA2BM
- Part variable au m<sup>3</sup> pour la CA2BM
- Part variable au m<sup>3</sup> pour l'Agence de l'Eau reprenant les redevances eau de nappe et pollution
- TVA à 5.5 %.

En 2018, 46 165 factures ont été réalisées en régie dont 85 avoirs et 15 596 mensualisations. Ceux sont les premières factures de la CA2BM

Le prix est différent selon les champs captant.

### Tarifs eau potable part communautaire en euros H.T.

	REGIE								
	Beutin	Saint josse	Conchil	Sorris	Neuville	Montreuil	Berck	Widehem	Bimoise
<b>Part fixe</b>									
O15	60,80	60,00	32,00		50,00	63,00	32,25	88,30	115,20
O20	120,80	60,00	95,00		100,00	81,00	32,25	155,20	249,78
O30	198,10	60,00			150,00	102,00	110,94	260,70	406,08
O40	303,00	60,00	127,00		280,00		110,94	391,80	
O50	462,50	60,00				123,00	348,28	587,80	
O60		60,00					348,28	880,40	
O80	1 174,20	60,00			400,00		348,28	1 320,60	
O100		60,00					493,49	1 981,70	
O150		60,00					493,49		
0 à 240m3				50,00					
> à 241 m3				130,00					
O15 patures	78,10		30,00					56,30	127,02
forfait analyse		10,00							
	Beutin	Saint josse	Conchil	Sorris	Neuville	Montreuil	Berck	Widehem	Bimoise
<b>Part variable</b>									
0 à 72 m3	0,98	1,10	1,13	0,75	1,00	0,80	0,85	1,47	1,2
73 à 125 m3	0,98	1,10	1,13	0,75	1,00	0,80	0,85	1,47	1,2
126 à 150m3	0,75	1,10	1,13	0,75	1,00	0,80	0,85	1,47	0,736
151 à 200m3	0,75	1,10	1,13	0,75	1,00	0,80	0,85	1,47	0,736
201 à 250m3	0,75	1,10	1,13	0,75	1,00	0,70	0,85	1,47	0,736
251 à 300m3	0,75	1,10	1,13	0,75	1,00	0,70	0,85	0,78	0,594
301 à 500m3	0,67	1,10	1,13	0,75	1,00	0,70	0,85	0,78	0,594
501 à 800m3	0,59	1,10	1,13	0,75	1,00	0,70	0,85	0,64	0,48
801 à 1000 m3	0,59	1,10	1,13	0,75	1,00	0,60	0,85	0,64	0,48
> 1000 m3	0,46	1,10	1,05	0,75	1,00	0,60	0,85	0,52	0,48
>2000 m3	0,46	1,10	0,93	0,75	1,00	0,60	0,85	0,52	0,48

La CA2BM a décidé d'unifier les parts fixes et variables d'ici à 2021.

Ceux sont les élus du conseil communautaire qui votent les tarifs chaque année.

### **Le budget annexe du service de l'eau :**

Les recettes et les dépenses du service sont retracées dans un budget principal de la CA2BM comme l'exige la réglementation budgétaire, le budget du service des eaux est en annexe 4 sous forme du compte administratif.

### **La relation avec les usagers :**

- 1345 Courriers envoyés aux abonnés soit pour répondre à leurs questionnements, soit pour les avertir de coupures ou de travaux. Au maximum le délai de réponse est de 15 jours.
- 5 Dossiers d'assurance traités suite à des incidents durant les travaux
- Un règlement de service a été créé. La CA2BM a délibéré sur ce sujet le 17 septembre 2018
- Des formulaires pour la bonne gestion du service ont été créés en 2018 (abonnements, résiliations,...).

## **ANNEXE 4**